



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif

Première session
24-26 novembre 2009
Bangkok

**RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES,
DE LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET DU DÉVELOPPEMENT
INCLUSIF SUR SA PREMIÈRE SESSION**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. QUESTIONS APPELANT DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION OU PORTÉES À SON ATTENTION.....	2
A. Impact de la crise financière et économique sur les économies d'Asie et du Pacifique, modèles de redressement, politiques adoptées et rôle de la coopération régionale et internationale.....	2
B. Incidence de la crise économique sur la pauvreté et le développement inclusif : politiques mises en œuvre et politiques envisageables	3
C. Application en Asie et dans le Pacifique du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 : progrès accomplis, obstacles rencontrés et orientations envisageables....	3
D. Application de la résolution 65/4 de la Commission sur le renforcement du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique	4
E. Planification et suivi des programmes.....	5
F. Coopération financière régionale	5
II. TRAVAUX.....	5
A. Impact de la crise financière et économique sur les économies d'Asie et du Pacifique, modèles de redressement, politiques adoptées et rôle de la coopération régionale et internationale	5
B. Incidence de la crise économique sur la pauvreté et le développement inclusif : politiques mises en œuvre et politiques envisageables	6
C. Application en Asie et dans le Pacifique du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 : progrès accomplis, obstacles rencontrés et orientations envisageables....	8

D. Application de la résolution 65/4 de la Commission sur le renforcement du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique	9
E. Planification et suivi des programmes.....	10
F. Questions diverses.....	11
III. ORGANISATION DE LA SESSION	11
A. Ouverture, durée et organisation de la session	11
B. Participation	12
C. Élection du bureau.....	12
D. Ordre du jour	12
Annexe: Liste des documents	14

I. QUESTIONS APPELANT DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION OU PORTÉES À SON ATTENTION

A. Impact de la crise financière et économique sur les économies d'Asie et du Pacifique, modèles de redressement, politiques adoptées et rôle de la coopération régionale et internationale

1. Le Comité a noté que la crise et ses séquelles avaient rendu plus urgent encore l'usage de la coopération financière et économique régionale pour gérer les crises et remédier aux lacunes du développement. Il a recommandé d'intensifier la coopération régionale en matière de politiques des taux de change et pour gérer de la crise, et de renforcer l'intermédiation de l'épargne régionale pour répondre aux besoins d'investissement et de consommation de la région. Il a prié le secrétariat de jouer un rôle moteur par des travaux d'analyse et une action mobilisatrice pour appuyer l'institution d'une architecture financière régionale, comprenant un mécanisme régional de gestion des crises.

2. Le Comité a recommandé de stimuler la coopération régionale pour soutenir les relations économiques mondiales, combler les lacunes et jeter les bases d'une coopération multilatérale à l'échelle mondiale. Il a prié le secrétariat de travailler activement à traduire en recommandations concrètes à l'échelon régional les initiatives prises par les grands forums économiques internationaux comme la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement¹ et les Sommets du G20.

3. Le Comité a noté qu'il serait nécessaire de soutenir la demande intérieure en améliorant la sécurité économique des pauvres. Il a recommandé de renforcer les systèmes de protection sociale, notamment en assurant un accès universel, à un coût abordable, aux services de santé et d'éducation de base. Il a reconnu qu'en période de relèvement économique, les pauvres risquaient de souffrir d'un retour de l'inflation des prix des produits alimentaires. Le Comité a prié le secrétariat de procéder à une étude et une analyse approfondies des initiatives de protection sociale et de leur impact sur la situation budgétaire nationale ainsi que de la politique régionale en matière de réserves alimentaires.

¹ Voir la résolution 63/303 de l'Assemblée générale.

B. Incidence de la crise économique sur la pauvreté et le développement inclusif : politiques mises en œuvre et politiques envisageables

4. Conscient des effets préjudiciables de la crise économique sur la réduction de la pauvreté et le développement inclusif, le Comité a recommandé une approche globale et bien coordonnée pour faire face aux incidences de la crise :

a) À l'échelon national, pour faire face à la crise en cours et aux crises économiques futures, le Comité a recommandé d'améliorer l'infrastructure physique, en particulier dans les régions rurales, d'investir dans l'éducation, la santé et les autres secteurs sociaux et, surtout, d'établir des régimes complets de protection sociale ;

b) À l'échelon régional, le Comité a recommandé que le secrétariat intensifie son action pour promouvoir le partage des données d'expérience sur l'efficacité des mesures appliquées pour remédier aux conséquences préjudiciables de la crise financière et économique ; il a suggéré que *l'Economic and Social Survey* de 2010 porte sur les politiques envisageables pour atténuer les effets préjudiciables de la crise.

5. Le Comité a recommandé de promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement, qu'il considérait comme des instruments efficaces pour renforcer l'assistance financière et technique aux pays ayant des besoins particuliers dans la région.

6. Le Comité a recommandé que le secrétariat recense et diffuse les bonnes pratiques en matière d'atténuation de la pauvreté ainsi que les initiatives portant sur l'accès universel, à un coût abordable, aux services de santé et d'éducation de base, tout en veillant au maintien des équilibres budgétaires.

7. Reconnaissant l'importance du secteur agricole dans la plupart des pays de la région pour assurer la subsistance de la majorité de la population, le Comité a recommandé que les gouvernements affectent davantage de ressources au développement de ce secteur, en particulier pour les services de recherche et de vulgarisation.

C. Application en Asie et dans le Pacifique du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 : progrès accomplis, obstacles rencontrés et orientations envisageables

8. Le Comité a approuvé en général l'examen du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010², figurant dans la note du secrétariat³. Il a observé que le secrétariat menait diverses activités à l'échelon régional en réponse à la résolution 63/227 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 2008.

9. Conformément à cette résolution, chacun des pays les moins avancés avait été prié de rédiger son propre rapport national sur l'application du Programme d'action de Bruxelles. Une série de directives avait été publiée à cet effet⁴. Le Comité a noté avec satisfaction que le secrétariat facilitait ce processus, y compris l'établissement de deux études sous-régionales et d'une étude régionale.

² A/CONF.191/13, chap.II.

³ E/ESCAP/CMP/3.

⁴ E/ESCAP/CMP/INF/3.

10. Le Comité a invité la Commission à donner ses directives sur la base du document final qui résulterait de l'examen régional devant avoir lieu à Dhaka du 12 au 14 janvier 2010, afin de faciliter la rédaction d'un rapport mesurant les progrès réalisés par les pays les moins avancés dans l'application du Programme d'action de Bruxelles pendant la décennie 2001-2010 et définissant les priorités futures à l'échelon régional. Ce rapport constituerait la contribution de la région de l'Asie et du Pacifique à l'examen mondial de la mise en œuvre du Programme d'action qui aurait lieu à Istanbul (Turquie) en 2011.

D. Application de la résolution 65/4 de la Commission sur le renforcement du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique

11. Le Comité a pris note de la nécessité pour le Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (CERPEDECS) de traiter des grandes questions macroéconomiques relatives à l'agriculture durable, comme indiqué dans la note du secrétariat⁵.

12. Le Comité a aussi noté qu'il était important d'intégrer le renforcement des capacités dans les cours de formation sur les politiques et les questions relatives aux cultures secondaires afin d'accroître la visibilité du Centre. Il a également insisté sur la nécessité pour le CERPEDECS de redoubler d'efforts en vue d'augmenter les contributions des États membres. Il a estimé que les mécanismes de financement décrits dans la note du secrétariat⁶ constituaient un véritable progrès.

13. Le Comité s'est félicité de la nouvelle approche du CERPEDECS consistant à inclure des travaux d'analyse des effets des changements climatiques sur les cultures secondaires et à entreprendre davantage d'activités de recherche-développement sur les cultures secondaires pour les zones salines et frappées par la sécheresse.

14. Le Comité a estimé que le CERPEDECS devrait chercher activement à diversifier les lieux où se tiennent ses séminaires et ateliers en les répartissant entre les différents pays de la région ; il a suggéré que le CERPEDECS s'intéresse au renforcement des capacités des personnels travaillant dans les domaines de la recherche, de l'analyse des politiques et de la commercialisation des produits agricoles.

15. Le Comité a suggéré que le CERPEDECS, avec le soutien des États membres, intègre dans son système de technologies de l'information et de la communication une base de données sur la recherche en matière de cultures secondaires et que les nouvelles technologies applicables aux cultures secondaires soient incorporées au programme de travail du CERPEDECS.

16. Il a suggéré aussi que le CERPEDECS procède à une évaluation de l'impact des projets déjà achevés.

⁵ E/ESCAP/CMP/4.

⁶ Voir E/ESCAP/CMP/4, par. 25 à 31.

E. Planification et suivi des programmes

1. Examen de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2008-2009 et des éléments saillants du programme de travail pour la période biennale 2010-2011

17. Au sujet de la réalisation escomptée e), intitulée "Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des programmes, notamment à dimension sexospécifique, pour réduire la pauvreté rurale par le développement durable des cultures secondaires"⁷, le Comité a recommandé ce qui suit:

a) Il faudrait inclure des activités de renforcement des capacités telles que des cours de formation sur les grandes questions relatives au développement des cultures secondaires et à la réduction de la pauvreté;

b) L'activité prévue "Atelier sur les cultures secondaires et la lutte contre la pauvreté" devrait être conçue de manière à créer un réseau et à favoriser la coopération entre les centres de recherche qui travaillent sur les cultures secondaires et la réduction de la pauvreté dans la région.

2. Examen du projet de cadre stratégique pour la période biennale 2012-2013

18. Le Comité a exprimé son soutien d'ensemble au projet de cadre stratégique pour 2012-2013⁸.

19. Il a recommandé que le secrétariat donne une place centrale à la croissance durable et inclusive et à l'intégration économique régionale dans le cadre stratégique pour la période biennale 2012-2013, afin d'aider les États membres à trouver des solutions à leurs problèmes de développement.

F. Coopération financière régionale

20. Constatant le besoin d'un système financier stable, le Comité a demandé au secrétariat d'étudier les possibilités de renforcer la coopération financière régionale en tenant compte des synergies possibles avec les institutions financières multilatérales mondiales.

II. TRAVAUX

A. Impact de la crise financière et économique sur les économies d'Asie et du Pacifique, modèles de redressement, politiques adoptées et rôle de la coopération régionale et internationale

21. Le Comité était saisi d'une note du secrétariat intitulée « Impact de la crise financière et économique sur les économies d'Asie et du Pacifique, modèle de redressement, politiques adoptées et rôle de la coopération régionale et internationale » (E/ESCAP/CMP/1).

22. Le Directeur de la Division des politiques macroéconomiques et du développement a présenté le document. De brefs exposés ont été faits par deux experts invités : M. Yilmaz Akyuz, Conseiller principal, Centre du Sud (Genève) et M. Mohamed Ariff, Directeur exécutif de l'Institut malaisien de recherche économique (Kuala Lumpur).

⁷ Voir E/ESCAP/CMP/5.

⁸ Voir E/ESCAP/CMP/6.

23. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations au nom de leur délégation : Afghanistan, Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Japon, Kiribati, Pakistan et Timor-Leste.

24. Le Comité a félicité le secrétariat pour l'analyse et les recommandations pertinentes figurant dans le document d'information ; il a noté l'intérêt du débat sur le programme régional de coopération financière et économique qui aiderait à prévenir les crises et renforcerait la résilience en cas de crise.

25. La crise avait atteint fortement les économies de la région. Les échanges commerciaux avaient été les plus gravement touchés en raison du ralentissement de la demande des pays développés. Certaines économies, notamment les économies insulaires en développement du Pacifique, avaient aussi subi une diminution des envois de fonds qui étaient une source importante d'apports financiers. Le ralentissement des courants de capitaux et des prêts des institutions financières internationales privées était aussi un motif de préoccupation dans toute la région ; les pays les moins avancés craignaient en particulier que leurs partenaires internationaux réduisent leur aide publique au développement.

26. Diverses stratégies s'appliquaient pour réduire l'impact de la crise sur les économies de l'Asie et du Pacifique. Elles comprenaient essentiellement des mesures de relance budgétaire, sous forme de dépenses publiques et d'abaissements de la fiscalité, et également, selon les circonstances, des politiques monétaires accommodantes comme des réductions des taux d'intérêt et des frais bancaires, des politiques d'appui sectoriel et d'autres mesures destinées à faciliter les ajustements.

27. La phase de relèvement après la crise soulevait des problèmes considérables qu'il fallait gérer soigneusement. Il fallait notamment renforcer la résilience économique, particulièrement dans le cas des économies insulaires du Pacifique, afin d'élargir leur base économique, de réduire la dépendance à l'égard des exportations vers les pays développés en stimulant la demande intérieure et le commerce intrarégional et de veiller à stabiliser la situation financière et les taux de change, alors même que reprenaient les mouvements de capitaux imprévisibles et que les prix des produits alimentaires et des produits pétroliers s'orientaient à la hausse..

28. On a souligné que l'accès des exportations de la région aux marchés ne devrait pas se heurter au protectionnisme. Rappelant les décisions prises par le Groupe des Vingt (G-20) réuni à Pittsburgh (Etats-Unis d'Amérique) les 24 et 25 septembre 2009⁹, le Sommet de l'Asie de l'Est tenu à Hua Hin (Thaïlande) le 25 octobre 2009 et le Sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) tenu à Singapour en novembre 2009¹⁰, le Comité a noté que la conclusion du cycle de négociations commerciales internationales de Doha, compte tenu de son programme pour le développement, pourrait écarter la menace du protectionnisme.

B. Incidence de la crise économique sur la pauvreté et le développement inclusif : politiques mises en œuvre et politiques envisageables

29. Le Comité était saisi d'une note du secrétariat intitulée « Incidence de la crise économique sur la pauvreté et le développement inclusif : politiques mises en œuvre et politiques envisageables » (E/ESCAP/CMP/2).

30. Le Directeur de la Division des politiques macroéconomiques et du développement a présenté le document. De brefs exposés ont été faits par deux

⁹ Voir <http://www.pittsburghsummit.gov>.

¹⁰ Voir <http://www.apec2009.sg>

experts invités : M. Saman Kelegama, Directeur exécutif de l'Institute of Policy Studies of Sri Lanka (Colombo) et M. Vo Tri Thanh, Vice-président, de l'Institut centrale de gestion économique (Hanoi).

31. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations au nom de leur délégation : Chine, Fédération de Russie, Indonésie, Japon, Pakistan, Philippines et Timor Leste.

32. Le Comité a constaté avec préoccupation que de nombreux pays n'avançaient pas suffisamment dans la réduction la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La crise financière mondiale, ajoutée à la crise alimentaire et à la crise des prix de l'énergie qui l'avaient précédée, rendait la réalisation de ces objectifs plus incertaine encore.

33. Le Comité a été informé en détails des mesures prises par les pays pour protéger les pauvres et les personnes vulnérables des effets de la crise économique mondiale. Ont été mentionnés notamment : l'application de programmes de transferts de fonds conditionnels pour améliorer la santé, la nutrition et l'éducation, en particulier chez les enfants; des subventions aux ménages pauvres à basse consommation d'électricité; des programmes d'urgence pour l'emploi; le décaissement accéléré de fonds pour des programmes d'infrastructure du secteur public.

34. Le Comité a noté l'importance des envois de fonds des travailleurs expatriés pour de nombreux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. À cause de la crise économique mondiale, ces envois de fonds avaient diminué dans certains pays et, dans d'autres, leur croissance s'était ralentie. Si ce renversement persistait, il risquait d'entraîner des difficultés graves pour la population nombreuse qui vivait de ces envois de fonds, en particulier les familles à bas revenu, outre les problèmes qui s'ensuivraient pour la balance des paiements courants.

35. Le Comité a noté que les pays insulaires du Pacifique craignaient qu'une crise économique réduise à la fois les revenus des ménages et les recettes publiques nationales, restreignant alors la capacité des pouvoirs publics de fournir les services de base, de créer des emplois et de procurer l'infrastructure essentielle. Un moindre accès aux produits et services essentiels risquait fort d'aggraver la pauvreté parmi la population vulnérable, notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Les acquis récents dans la réalisation des objectifs nationaux et des Objectifs du Millénaire pour le développement risquaient d'être compromis par la crise.

36. Le Comité a noté avec satisfaction que le secrétariat entendait continuer d'exploiter pleinement son rôle mobilisateur pour promouvoir le relèvement et le développement des pays en développement de la région, en particulier les plus vulnérables, conformément au Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement¹¹.

37. On a relevé la nécessité de promouvoir la coopération internationale et régionale pour aider les pays qui peinaient à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les pays développés avaient des obligations à remplir et des responsabilités à assumer pour se conformer aux engagements pris en matière d'assistance financière et technique, de remise de la dette et d'accès aux marchés du commerce extérieur. Le Comité a noté à ce propos que, si les pays développés étaient

¹¹ Voir la résolution 63/303 de l'Assemblée générale.

tenus d'honorer leurs engagements d'aide, il incombait parallèlement aux pays en développement de promouvoir le développement et de réduire la pauvreté par leurs propres efforts.

C. Application en Asie et dans le Pacifique du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 : progrès accomplis, obstacles rencontrés et orientations envisageables

38. Le Comité était saisi de la note du secrétariat intitulée « Application en Asie et dans le Pacifique du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010¹²: progrès accomplis, obstacles rencontrés et orientations envisageables » (E/ESCAP/CMP/3), qu'a présentée le Conseiller principal et Chef du Groupe spécial pour les pays ayant des besoins particuliers.

39. Le Comité a pris note d'un exposé de M. C.P. Chandrasekhar, de l'Université Jawaharlal Nehru, sur le bilan régional des progrès accomplis et des obstacles rencontrés dans l'application du Programme d'action de Bruxelles au cours de la décennie 2001-2010.

40. Les représentants des pays suivants ont fait une déclaration au nom de leur délégation : Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Japon et Kiribati.

41. Le Comité a remercié le secrétariat pour les différentes activités entreprises pour répondre aux besoins de développement des pays les moins avancés.

42. Il a pris note du travail préparatoire accompli par le secrétariat et attendait avec le plus grand intérêt la Concertation Asie-Pacifique de haut niveau sur le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés ainsi que l'issue des délibérations de la Commission à sa soixante-sixième session. Il a remercié le gouvernement du Bangladesh qui avait accepté d'accueillir la Concertation Asie-Pacifique de haut niveau sur le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés à Dhaka, du 12 au 14 janvier 2010, au titre des préparatifs au niveau régional de l'examen du Programme d'action de Bruxelles.

43. Le Comité a examiné l'impact négatif de la crise économique sur les pays les moins avancés et les effets des changements climatiques. On a constaté que les contraintes imposées par la géographie, la rareté des ressources humaines et les vulnérabilités d'ordre économique et environnemental freinaient toujours sensiblement les progrès des pays les moins avancés. Le Comité a été informé que la crise économique continuait d'avoir des conséquences graves pour les pays insulaires les moins avancés. Elle nuisait particulièrement au revenu des exportations, aux recettes de transferts de fonds, aux arrivées de touristes et aux revenus des fonds fiduciaires. La situation était aggravée par la vulnérabilité de ces pays face aux catastrophes naturelles et à la dégradation de l'environnement qui préjudiciaient aux moyens de subsistance de nombreuses personnes, notamment les pauvres.

44. Le Comité a noté que les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique n'étaient généralement pas bien intégrés dans les systèmes financiers mondial et régional et recevaient des montants très modiques d'investissement étranger direct. Circonstance aggravante, la crise alimentaire, énergétique et financière les avaient frappés durement en 2007 et 2008 et ils s'en rétablissaient avec de grandes difficultés.

¹² A/CONF.191/13, chap. II.

45. Le Comité a noté que la situation des pays les moins avancés était déjà critique avant même les crises alimentaire, énergétique, financière et économique quant aux progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Des pas avaient bien été faits en direction de certains objectifs comme la réduction de la pauvreté, l'inscription universelle dans l'enseignement primaire et la parité entre les sexes dans les inscriptions dans l'enseignement secondaire et primaire mais les progrès avaient été lents ou insuffisants par rapport à plusieurs autres de ces objectifs : création d'emplois, augmentation du taux d'achèvement du cycle primaire, création d'emplois salariés plus nombreux pour les femmes, réduction de la mortalité maternelle, augmentation du couvert forestier et plus large utilisation des technologies de l'information et de la communication.

46. Plusieurs délégations de pays les moins avancés ont décrit les progrès accomplis par leurs pays par rapport aux engagements figurant dans le Programme d'action de Bruxelles. Le sentiment général a été que, malgré les progrès notables de certains pays les moins avancés, dans l'ensemble les progrès vers la réalisation des objectifs étaient lents et inégaux.

47. Le Comité a été informé que certains pays de la région appuyaient activement le processus de développement des pays les moins avancés de la région. Ainsi, le Japon avait lancé en 2005 l'Initiative de développement pour le commerce, qui comportait une aide bilatérale de 10 millions de dollars pour des projets liés au commerce, une coopération d'assistance technique s'adressant à 10 000 personnes dans les domaines liés au commerce entre 2006 et 2008 et l'accès aux marchés japonais en franchise et hors contingent pour les produits des pays les moins avancés. Le représentant du Japon a annoncé une nouvelle initiative de développement pour le commerce pour 2009, qui durerait trois ans supplémentaires. Parmi les mesures prévues figuraient une aide bilatérale de 12 millions de dollars pour des projets liés au commerce et une révision générale du Système généralisé de préférences. De même, la Chine apportait un soutien aux pays les moins avancés pour le développement des infrastructures, leur fournissait une assistance technique et aidait à la réduction du fardeau de leur dette et à l'application du Programme d'action de Bruxelles. La Chine apportait également son soutien à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment par la coopération Sud-Sud.

D. Application de la résolution 65/4 de la Commission sur le renforcement du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique

48. Le Comité était saisi d'une note du secrétariat intitulée « Application de la résolution 65/4 de la Commission sur le renforcement du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (CERPEDECS) » (E/ESCAP/CMP/4).

49. Présentant ce document, le Chef du CERPEDECS a souligné qu'il était important de définir des modalités appropriées qui, une fois entrées en application, renforceraient le CERPEDECS et lui permettraient de préserver sa position unique pour lutter contre la pauvreté.

50. Les représentants des pays suivants ont pris la parole : Bangladesh, Indonésie, Malaisie et Pakistan.

51. Les cultures secondaires étaient considérées comme un domaine prioritaire dans les pays où sévissaient l'insécurité alimentaire, la faim et la malnutrition. Le Comité a estimé que le CERPEDECS devait être un centre d'excellence piloté par ses membres pour être d'une plus grande utilité pour la région de l'Asie et du Pacifique et

afin de renforcer le sentiment de propriété parmi les États membres. On a déclaré que le mandat en vigueur du CERPEDECS ne devrait pas empêcher le Centre d'entreprendre et de coordonner des recherches sur la sécurité alimentaire, la faim et la malnutrition.

52. Le Comité a souhaité que le CERPEDECS retrouve sa position de carrefour régional pour le dialogue de politique générale et fonctionne comme un centre régional de savoir pour la coopération Sud-Sud, en tête dans la diffusion des bonnes pratiques. À ce sujet, des propositions ont été faites portant sur les effets des changements climatiques sur les cultures secondaires, la valorisation des ressources humaines, les TIC et les autres technologies. On a estimé que la tenue de séminaires et d'ateliers du CERPEDECS dans les pays de toute la région aiderait à consolider le sentiment de propriété.

53. Le Comité a été informé que l'augmentation des contributions était indispensable pour assurer le bon fonctionnement du Centre. Les mécanismes de financement décrits dans la note du secrétariat ont été jugés bienvenus.

E. Planification et suivi des programmes

1. Examen de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2008-2009 et des éléments saillants du programme de travail proposés pour la période biennale 2010-2011

54. Le Comité était saisi du document intitulé « Planification et suivi des programmes: Examen de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2008-2009 et des éléments saillants du programme de travail proposés pour la période biennale 2010-2011 » (E/ESCAP/CMP/5).

55. Le Directeur de la Division des politiques macroéconomiques et du développement a présenté le document.

56. Le représentant de l'Indonésie a fait une déclaration.

57. Le Comité s'est déclaré satisfait de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2008-2009.

2. Examen du projet de cadre stratégique pour la période biennale 2012-2013

58. Le Comité était saisi du projet de cadre stratégique relatif au sous-programme 1, Politiques macroéconomiques et développement inclusif (E/ESCAP/CMP/6).

59. Le Comité a été informé que le projet de cadre stratégique de la CESAP pour la période biennale 2012-2013 avait pour objectif général de réduire la pauvreté par la promotion du développement durable et inclusif. Il a entendu une présentation générale de la procédure devant conduire à l'adoption du cadre stratégique par l'Assemblée générale à la fin de 2010.

60. Il a été informé que deux organes contribueraient à l'accomplissement des réalisations escomptées du sous-programme: la Division des politiques macroéconomique et du développement, en tant que coordonnateur général, soutenue par le CERPEDECS, institution régionale basée à Bogor (Indonésie).

61. Les représentants des pays suivants ont pris la parole: Fédération de Russie, Indonésie, Japon, Malaisie et Philippines.

62. En réponse à la suggestion d'une délégation, tendant à intégrer la gestion des catastrophes et la réduction des risques de catastrophe dans les stratégies de réduction de la pauvreté figurant dans le projet de cadre stratégique pour 2012-2013, le secrétariat a expliqué que ce domaine d'activité serait pleinement intégré et renforcé au titre du sous-programme 5, Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe. Les liens entre les huit sous-programmes et les modalités d'une approche pluridisciplinaire de l'exécution générale du programme seraient exposés dans la première partie du cadre stratégique définissant l'orientation générale.

63. L'utilité d'élaborer des solutions de politique générale pour parvenir à une croissance économique durable et à l'intégration économique dans la région a fait l'objet d'un débat.

F. Questions diverses

64. Le Comité, tout en constatant certains signes de reprise précoce dans la région Asie-Pacifique après les crises économiques et financières mondiales, a reconnu que la reprise pouvait être fragile et que le processus de redressement pourrait prendre un certain temps.

65. L'idée a été émise que la région pourrait diversifier ses risques en encourageant le commerce intrarégional et les flux financiers de capitaux régionaux afin d'augmenter la demande intérieure et la consommation. L'existence d'un système financier régional stable serait une précondition, qui supposerait elle-même le soutien d'une coopération financière.

66. On a fait observer que la crise financière avait aussi conduit la région à envisager de créer son propre système financier. On a estimé, à ce sujet, qu'il fallait examiner les possibilités de renforcer la coopération financière régionale, tout en tenant compte des synergies possibles avec les institutions financières multilatérales mondiales.

III. ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture, durée et organisation de la session

67. Le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif a tenu sa session à Bangkok du 24 au 26 novembre 2009.

68. La Secrétaire exécutive de la CESAP a fait une déclaration liminaire. M. Panas Simasathien, Président du Conseil national de développement économique et social du Gouvernement thaïlandais, a prononcé une allocution d'ouverture.

69. Deux discours introductifs ont été prononcés également à la séance d'ouverture. M. Atiur Rahman, Gouverneur de la Bangladesh Bank, a prononcé un discours introductif sur les réponses apportées à la crise économique et financière récente et les enseignements à tirer sur le renforcement de la résilience et des moyens de défense préventifs. L'orateur a exposé quelques-unes des principales conclusions issues de l'Atelier régional de haut niveau sur le thème « Renforcer la réponse à la crise financière mondiale en Asie-Pacifique: le rôle des politiques monétaires, budgétaires et de la dette extérieure », qui avait été organisé conjointement par la CESAP et la Bangladesh Bank et qui s'était tenu à Dacca (Bangladesh) du 27 au 30 juillet 2009. Le document final avait été publié dans une note d'information (E/ESCAP/CMP/INF/4). Le second orateur principal, M. K. Kesavapany, Directeur

de l'Institut d'études de l'Asie du Sud-Est (Singapour), a traité de la crise économique mondiale et de la coordination des politiques. Il a exposé certaines des grandes conclusions issues de la Réunion d'experts de haut niveau sur le thème : « Répondre à la crise financière mondiale: réexaminer le rôle de la coopération financière et monétaire dans la région Asie-Pacifique », qui s'était tenue à l'initiative conjointe de la CESAP et de l'Institut d'études de l'Asie du Sud-Est les 8 et 9 octobre 2009 à Singapour. Le document final avait été publié dans une note d'information (E/ESCAP/CMP/INF/5).

70. La Conférence de personnalités éminentes sur « Les idées des Nations Unies qui ont changé le monde », donnée par Sir Richard Jolly et M. Louis Emmerij, a eu lieu parallèlement à la session du Comité le 24 novembre 2009.

B. Participation

71. Les représentants des membres et membres associés ci-après de la CESAP ont participé à la session : Afghanistan; Bangladesh; Bhoutan; Brunéi Darussalam; Cambodge; Chine; États-Unis d'Amérique; Fédération de Russie; Inde; Indonésie; Iran (République islamique d'); Japon; Kazakhstan; Kiribati; Malaisie; Maldives; Mongolie; Népal; Pakistan; Philippines; République de Corée; Thaïlande; Timor-Leste; Vanuatu; et Macao (Chine).

72. Ont également participé à la session les représentants des organismes des Nations Unies et des institutions spécialisées suivants : le Fonds des Nations Unies pour l'enfance; le Programme des Nations Unies pour l'environnement; le Fonds des Nations Unies pour la population; le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme; l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

73. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: la Banque asiatique de développement et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique.

C. Élection du bureau

74. Le Comité a élu M. Domingo Flores Panganiban (Philippines) président, M. Eugene L. Hotulev (Fédération de Russie) et M. Michael Busai (Vanuatu) vice-présidents, et M. Md. Mosharraf Hossain Bhuiyan (Bangladesh) rapporteur.

D. Ordre du jour

75. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Impact de la crise financière et économique sur les économies d'Asie et du Pacifique, modèles de redressement, politiques adoptées et rôle de la coopération régionale et internationale.
5. Incidence de la crise économique sur la pauvreté et le développement inclusif: politiques mises en œuvre et politiques envisageables.

6. Application en Asie et dans le Pacifique du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010: progrès accomplis, obstacles rencontrés et orientations envisageables.
7. Application de la résolution 65/4 de la Commission sur le renforcement du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique.
8. Planification et suivi des programmes :
 - a) Examen de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2008-2009 et des éléments saillants du programme de travail proposé pour la période biennale 2010-2011;
 - b) Examen du projet de cadre stratégique pour la période biennale 2012-2013.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.

Annexe

LISTE DES DOCUMENTS

E/ESCAP/CMP/L.1	Ordre du jour provisoire
E/ESCAP/CMP/L.2	Ordre du jour provisoire annoté
E/ESCAP/CMP/L.3	Projet de rapport
E/ESCAP/CMP/L.3/Add.1	Projet de recommandations du Comité
E/ESCAP/CMP/1	Impact de la crise financière et économique sur les économies d'Asie et du Pacifique, modèles de redressement, politiques adoptées et rôle de la coopération régionale et internationale
E/ESCAP/CMP/2	Incidence de la crise économique sur la pauvreté et le développement inclusif: politiques mises en œuvre et politiques envisageables
E/ESCAP/CMP/3	Application en Asie et dans le Pacifique du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010: progrès accomplis, obstacles rencontrés et orientations envisageables
E/ESCAP/CMP/4	Application de la résolution 65/4 de la Commission sur le renforcement du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique
E/ESCAP/CMP/5	Examen de l'exécution du programme de travail pour la période biennale 2008-2009 et des éléments saillants du programme de travail proposé pour la période biennale 2010-2011
E/ESCAP/CMP/6	Examen du projet de cadre stratégique pour la période biennale 2012-2013
E/ESCAP/CMP/INF/1	Tentative programme
E/ESCAP/CMP/INF/2/Rev.1	List of participants
E/ESCAP/CMP/INF/3	General guidelines for country-level preparation for the Fourth United Nations Conference on the Least Developed Countries
E/ESCAP/CMP/INF/4	Outcome of the Regional High-Level Workshop on "Strengthening the response to the Global Financial Crisis in Asia-Pacific: the Role of Monetary, Fiscal and External Debt Policies" jointly organized by ESCAP and Bangladesh Bank, 27-30 July 2009, Dhaka, Bangladesh
E/ESCAP/CMP/INF/5	Outcome of the High-Level Expert Group Meeting on Responding to the Global Financial Crisis: Revisiting the Role of Monetary and Financial Cooperation in the Asia-Pacific Region, 8-9 October 2009, Singapore